Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 022-212201123-20260327-D2026_11-DE

Département des
COTES D'ARMOR
COMMUNE DE LANNEBERT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 MARS 2026

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 11
En exercice : 11 — Date de la convocation : 15 mars 2026
Qui ont pris part à la délibération : 11 — Date d'affichage : 15 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars, à dix-neuf heures, le conseil municipal de LANNEBERT, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur GEFFROY Jean-Michel, Maire sortant.

Présents : MM GEFFROY Jean-Michel, FAVEREAU Roger, TRAVIGNET Jean-François, BERGERAT Michel, ROUTHIER Serge,
Mmes LE DUC Maude, LE CALVEZ Laëtitia, BETRANCOURT Sandrine, DUDAL Géraldine, LEGIS Véronyck, MORVAN Enora
Absents excusés :
Procuration :
Secrétaire de séance : Mme LE CALVEZ Laëtitia

D2026/11 : ELECTION DU MAIRE

Vu l'article L2122-4 du code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article L2122-7 du code général des collectivités territoriales ;

M Michel BERGERAT, en sa qualité de doyen d'âge et président de séance, dirige l'intégralité des opérations de vote de l'élection du Maire.

Il procède à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 11 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie (présence d'au moins 6 conseillers sur 11 — majorité des membres en exercice).

M Michel BERGERAT, en tant que président de séance, lance un appel à candidatures auprès des conseillers présents.

M Jean-Michel GEFFROY se déclare candidat.

Il est procédé à l'élection du maire.

- **1er tour de scrutin**

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 11

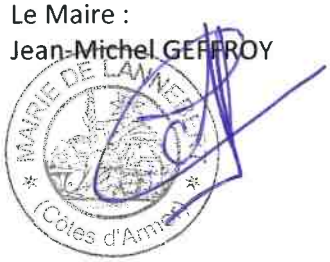
Majorité absolue: 6

Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 022-212201123-20260327-D2026_11-DE

M GEFFROY Jean-Michel : 11 voix

M GEFFROY Jean-Michel, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé maire de la commune de LANNEBERT

Délibération rendue
Exécutoire par transmission
A la Préfecture le :
Le Maire :
Jean-Michel GEFFROY



La secrétaire de séance :
Laëtitia LE CALVEZ



Fait et délibéré à LANNEBERT
les, jour, mois et an que dessus.
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire :
Jean-Michel GEFFROY



La secrétaire de séance :
Laëtitia LE CALVEZ

